



TEYDOUMA



ONG arbre

LE BAOBAB

MENSUEL GRATUIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT
N°041 - Juillet 2007

Editorial

Voitures d'occasion : gare à l'émission de CO₂ !

Nouakchott est devenue une ville où la circulation automobile est très dense. Infernale même ! diront certains, considérant l'insuffisance des infrastructures, à laquelle s'ajoutent le calvaire des embouteillages à toutes les heures de la journée et non seulement aux heures de pointe et une bonne partie de la nuit (plus de quarante mille véhicules dans la capitale) et l'indiscipline de nos automobilistes.

Mais le pire c'est que la plupart des véhicules en circulation ici, sont des voitures d'occasion, des "venant d'Europe" comme on les appelle dans le jargon populaire. Ces automobiles usées, ayant déjà servi, à l'étranger, pendant une durée de dix à trente ans, font pourtant le bonheur de nos concitoyens qui privilégient l'efficacité du moyen (de transport) sur le confort du passager. Un adage de chez nous dit : " *Chein erraqubaa, oulaa zein etghowtira* ". Cela veut dire approximativement : mauvaise monture vaut mieux qu'une marche confortable.

Ces "venant de France ou de Belgique" ne sont pas seulement la cause de nombreux accidents de la circulation - ce qui est déplorable - mais elles sont aussi et surtout un

facteur efficace de pollution de l'air. Ce qui est très grave. Imaginez les millions de molécules de dioxyde de carbone, un gaz à effet de serre, rejetés par ces milliers de vieilles guimbardes. Un scénario catastrophe de saturation polluante de notre atmosphère, avec ses conséquences néfastes pour le vivant et la nature : problèmes de santé, réchauffement de la planète...

Pitié pour l'environnement! Halte à la pollution de l'air due à l'émission de gaz à effet de serre. Que nos automobilistes prennent conscience du grave préjudice que leurs véhicules d'occasion font subir à l'environnement et que tout le monde se mobilise pour faire front face au danger que court notre environnement. Et surtout... que chacun assume ses responsabilités.

La société civile et l'Etat ne peuvent croiser les bras, sans se démettre moralement, devant l'ampleur de ce péril qui guette notre écologie. A quand l'application d'une politique draconienne dans le secteur du transport afin de juguler le désastre écologique ou, du moins, d'en atténuer les méfaits ?

Sid'Ahmed ould Mounnatt



Humeur

Baccalauréat : la course des gnous !

Le parcours frénétique de nos enfants qui passent en masse chaque année, de classe en classe, est tout de même insolite.

Nos écoles, qu'elles soient publiques ou privées, rivalisent dans le nombre le plus élevé de passants. L'entrée en sixième et le brevet sont de simples formalités comparées à l'obstacle du bac.

Nos enfants, comme poussés par un instinct mystérieux sont en course perpétuelle durant tout leur cursus scolaire.

Ils sont comparables aux gnous, qui, entraînés par leurs courses folles parviennent bêtement à l'embouchure du fleuve.

Pour traverser, une véritable hécatombe se passe. Ecrasement, essoufflement, égarement, affolement... C'est l'apocalypse !

Un pourcentage infime est préservé pour la survie de l'espèce. Un pourcentage infime comme celui des réussites au bac dans notre système éducatif national.

Et si les gnous s'organisaient ? Et si on supprimait le baccalauréat ?

Oumar Ould Maatalla

Dans ce numéro :

Rosso : Métamorphose d'une commune

Interview de Abdoul Sow de l'Unicef Mauritanie

Gros plan sur :

le Parc National du Banc d'Arguin

Quelle était verte mon oasis !

Deforestation : A qui profite le crime



Rosso

Métamorphose d'une commune

Moins de six mois après son élection le Pr. Fassa est en action. Il s'est attaqué résolument au problème de l'assainissement de la ville dont le visage est entrain de changer. Rosso connaît une véritable métamorphose et les visiteurs qui connaissaient la ville ont du mal à la reconnaître.

Sites de transit pour les ordures, poubelles, remblaiement des axes, des actions concrètes qui ne demandent pas nécessairement pour leur réalisation, des sommes colossales mis des actions pour lesquelles il faut un minimum de cœur, un minimum d'imagination et un minimum de dynamisme. Le nouveau maire a du cœur, il a de l'imagination et il est dynamique.

En collaboration avec plusieurs ONG locales, la commune a défini une politique de collecte des ordures qui donne déjà des résultats positifs. Des sites de transit ont été définis par les populations et la commune a construit des édifices pour la collecte des ordures. Plusieurs dizaines de dépôts d'ordures aux couleurs de la commune (comme pour tous les véhicules de la mairie) sont éparpillés dans tous les quartiers de la ville. Les camions de la commune passent régulièrement pour l'enlèvement

de ces ordures qui sont déposées à la décharge publique aménagée au nord de la ville. Les équipes de balayage se relaient et il est devenu banal de les voir à l'œuvre en pleine nuit notamment autour des marchés. Les rossois disent en plaisantant que les seuls qui ne voteront pas pour le maire à la prochaine élection sont les balayeurs qui ne se reposent plus...

Depuis quelques semaines les travaux sur le canal d'évacuation des eaux ont commencé. L'engin de la commune a d'abord curé toute la partie du canal qui sépare le quartier Médina de Sattara pour s'attaquer ensuite sur la partie du canal qui pénètre dans le quartier de Sattara. Une partie où à plusieurs endroits des riverains avaient tout simplement enterré le canal pour éviter les eaux sales et les ordures. A Sattara la couverture du canal a commencé. Le maire que nous avons rencontré récemment a cependant reconnu que ces travaux sur le canal ont accusé du retard ; c'est pourquoi, pour parer au plus

pressé, il a décidé de remblayer tous les axes habituellement transformés en véritables fleuves pour permettre une circulation correcte durant l'hivernage. D'ores et déjà on peut voir les tas de sable disposés sur les axes principaux en attendant que les engins de la commune viennent niveler le tout. Le maire de Rosso tient à ce que les habitants de Sattara n'aient pas à déménager cette année. Il a déjà ficelé en partenariat avec le PAM un programme de distribution de vivres aux nécessiteux durant la période de soudure.

Sur l'avenue principale des poubelles ont été installées notamment devant les commerces pour permettre aux populations de jeter leurs ordures sans salir la voie publique.

L'objectif principal de cette première année rappelle le maire c'est l'assainissement de Sattara d'abord puis de toute la ville. Ensuite il s'attellera à sensibiliser les habitants pour qu'elles s'acquittent spontanément des taxes municipales pour donner à la commune les moyens de sa politique. Le maire s'attaquera ensuite à d'autres chantiers comme la construction d'un nouvel hôpital régional avec la coopération espagnole, le bitumage de routes pour désenclaver les différentes localités de la commune (Breun, Dieuk, Toungouène,

Garack, Keur Madiké, Goueïbina, etc.). Il compte également organiser très prochainement un forum international qui se penchera sur la problématique du développement de la ville de Rosso après le pont. Il tient aussi à mettre en place un crédit municipal destiné essentiellement aux femmes et aux jeunes pour les aider à financer des micro-projets. Au niveau de Rosso un ambitieux projet de valoriser la rive avec une corniche qui ira de l'Escale à Ndiourbel contribuera à changer radicalement le visage de la ville qui jusque là tourne le dos au fleuve...

Le maire pourra-t-il tenir ses promesses ? Ses ambitions on le voit sont très grandes mais avec son dynamisme et au vu de ses réalisations après seulement six mois d'exercice, on est en droit d'espérer.

Mais comme l'a fait remarquer un observateur, si le programme annoncé par le maire n'était réalisé qu'à 20 ou 30 %, les rossois s'estimeront heureux après le non bilan de son prédécesseur qui après 21 ans à la tête de la commune (un record !) n'aura laissé que le souvenir de quelques bourdes et la réputation de la ville la plus sale du monde.

Djigo Aboubecri

Venise sans les gondoles

Cet article est paru il y a un an. Depuis les choses ont changé. Rosso a un nouveau visage. Nous avons voulu le mettre à côté de ce reportage.



Avenue Boubarac Sy à Rosso Vingt-neuf millimètres et la ville se noie.

Au quartier Escale, le cœur de Rosso, l'avenue Cadi Boubarac Sy qui passe devant le domicile du premier responsable de la commune s'est transformée en un long fleuve rendant la circulation difficile; il faut raser les murs et jouer à l'acrobate sur des briques et autres pierres mal posées. Vers le débarcadère, devant l'hôpital ce n'est pas mieux. Sattara et Demal Deuk on n'en parle pas. Même la lointaine NDiourbel a son lot notamment aux abords de Tivisky. Et le pire est à venir. Car quand les voitures passent et repassent dans cette boue, les odeurs suffocantes commencent à se dégager en attendant que se manifestent les maladies liées à la pourriture ambiante.

Le phénomène est récurrent. Chaque année les populations vivent la même situation. Si sous nos ciels l'hivernage est le plus souvent attendu avec impatience par les populations, à Rosso c'est l'angoisse dès le mois de juin.

Ailleurs des gens implorent le ciel pour qu'il pleuve, ici ce qu'on souhaite c'est qu'il ne pleuve pas.

Tout récemment c'est 'Nioks', qu'on a entendu faire cette réflexion: 'on attend de voir ce que les autorités vont faire avec la saison des pluies qui arrive'. Dans un moment de lucidité, lui qui n'est même pas électeur parce que ne jouissant pas de toutes ses facultés mentales, il exprimait le sentiment d'attente de tous les rossois et tout ce qu'ils attendent de leur maire.

Mais la pluie est venue avec force et sans crier gare : 67 mm en 48 heures et l'exode a commencé. Les populations de Sattara vont retrouver leur coin tranquille au pk 7 tandis que les pauvres de Demal Deuk se complaisent dans la boue et la saleté. On ressort les bottes sans lesquelles aucun déplacement n'est possible dans une ville qui ressemble à s'y méprendre à Venise sans les gondoles.

Djigo Aboubecri

Interview de Abdoul Sow

Responsable du secteur éducation de l'Unicef Mauritanie



Pouvez vous nous expliquer le programme sur lequel vous travaillez ?

Abdoul Sow : Nous travaillons dans le cadre général de " l'Éducation pour tous ". Ici en Mauritanie, l'Unicef agit depuis 1995/96 autour du projet " Ecoles communautaires, propres, saines et vertes ". Au départ, ce projet visait surtout à permettre la scolarisation des filles. Car, en 1995, la scolarisation des filles était très en retard par rapport à celle des garçons...

Et maintenant, où en êtes-vous ?

Abdoul Sow : Nous sommes heureux de constater que le message est bien passé. Aujourd'hui le taux de scolarisation féminine (74% dans le primaire) est pratiquement au même niveau que celui des garçons (75% dans le primaire). Je n'ai jamais cessé de dire que la scolarité est aussi bonne pour les filles que les garçons. Les filles et les garçons ont les mêmes capacités à l'école. Il ne faut surtout pas croire que les filles ne sont bonnes que pour les travaux domestique ou pour le mariage, c'est faux. Certaines sont parfois distancées mais il faut aussi savoir que toute la charge familiale repose sur elle. C'est la fille qui fait le ménage le matin, la cuisine le midi, la corvée de l'eau...et pendant ce temps le garçon est toujours libre. Les filles ne peuvent donc pas faire leurs devoirs...

D'ailleurs, on constate en Europe que les résultats moyens des filles sont meilleurs que ceux des garçons.

Abdoul Sow : Exactement. Ici, si on répartissait mieux les tâches domestiques entre les garçons et les filles, tout le monde finirait rapidement et vous constateriez même que les filles auraient de meilleurs résultats que les garçons. C'est un message que je n'ai de cesse de répéter. Il faut parfois faire usage de la pédagogie de la répétition !

Comment avez vous réussi ce tour de force d'équilibrer la scolarisation des garçons et des filles ?

Abdoul Sow : Alors d'abord, l'Unicef œuvre principalement dans six régions (Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Nouakchott et Nouadhibou) mais concentre surtout ses activités dans la Brakna. Dans la plupart des régions, nous avons aménagés une vingtaine d'écoles mais dans la Brakna, nous en sommes aujourd'hui à 339 écoles équipées.

Quelles activités menez vous ?

Abdoul Sow : Nous avons compris peu à peu qu'un des leviers qui éloignaient les filles de l'école était l'insalubrité des latrines scolaires. Car les filles pubères ont besoin d'une intimité qu'elles ne trouvaient pas jusqu'alors. Nous avons donc beaucoup investi sur la question des conditions sanitaires et avons financé des " kits scolaires ". Ces kits scolaires comprennent des blocs sanitaires séparés filles/garçons avec lave main, des panneaux solaires pour avoir accès à l'électricité, des canaris pour stocker de l'eau de boisson (voir photo), des fournitures scolaires, du matériel horticole, du grillage et des clôtures. Dans certains cas, nous avons également financé des Activités Génératrices de Revenus pour générer des bénéfices et les réinvestir dans l'école.



une bonne chose et d'ailleurs nous avons déjà essayé mais le test n'a pas été concluant. Ceci dit, la porte n'est pas fermée...

Comment est assuré le suivi de ses activités ?

Abdoul Sow : Dans chaque école où nous sommes intervenus, nous avons créés, avec l'association Adra-M qui est le maître d'œuvre sur ces projets, des comités de gestion comprenant l'association des parents d'élèves, le directeur de l'école et souvent le maître de l'école coranique ! Beaucoup de formations sont également assurés pour transférer les compétences de gestion aux personnes responsables.

Est-ce que vous travaillez aussi avec des Ong locales ?

Abdoul Sow : Nous le faisons sur d'autres projets, comme celui sur les mutilations génitales et le sevrage. Mais celui des latrines nécessitent un savoir faire technique et de gros moyens.

Peut-être mais il est important d'impliquer les Ong locales afin qu'elles aussi s'approprient les techniques.

Abdoul Sow : C'est vrai, ce serait

Je voudrais revenir sur les comités de gestion, vous disiez tout à l'heure que le maître de l'école coranique y participe généralement. C'est très intéressant comme démarche...

Abdoul Sow : Effectivement, ici en Mauritanie, on ne peut pas parler de l'enseignement pour tous si on met de coté les écoles coraniques. Beaucoup d'élèves fréquentent les écoles coraniques en même temps que les écoles publiques. Elles sont complémentaires. Mais 10% des enfants ne vont encore qu'à la mahadra. Ce

sont ces 10% qui nous intéressent ! Donc nous intervenons dans les villages où il y a une mahadra et une école publique, pour tisser des passerelles entre les deux systèmes. On constate par exemple que les enfants des écoles coraniques sont bons en arabe mais généralement mauvais en calculs, donc nous avons conçu un manuel de calcul à l'attention des maîtres de mahadra. Malheureusement le ministère de l'éducation ne l'a pas reproduit pour le distribuer. Ceci dit, nous obtenons de bons résultats sur cette activité puisque ce sont parfois les maîtres des écoles coraniques eux mêmes qui nous demandent des manuels, par exemple en science...

L'Unicef défend classiquement le concept d'une école laïque mais en Mauritanie, elle sait adapter son universalisme à la culture locale...

Abdoul Sow : Tout à fait, on va dans les mahadras mais sans toucher à l'essence de cet enseignement. Le plus important pour nous, c'est que les communautés comprennent qu'il est bien d'envoyer leurs enfants à l'école. Et aujourd'hui, il est rare de trouver un village où tous les enfants ne sont pas à l'école. L'école n'est plus isolée du village, elle est souvent devenue aussi importante que le poste de santé et la mosquée. C'est une réussite pour nous !

Que pouvez vous encore faire évoluer ?

Abdoul Sow : Il y a encore beaucoup à faire, notamment d'agir sur la qualité de l'enseignement. Car c'est bien là le gros problème. La Mauritanie manque d'enseignants. Et quand on envoie un enfant à l'école pendant quatre ans et qu'il ne sait ni lire, ni écrire, c'est une catastrophe pour les familles...

*Propos recueillis par
Nicolas PERRIN*



Fenêtre sur le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA)



Le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) est créé en 1976 et il est devenu site du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1989. Il est régi par " une Loi 2000/24 qui a été offerte symboliquement par le gouvernement mauritanien comme don à la Terre le 14 mars 2001. "

Présentation du PNBA

Ce parc marin et côtier qui s'étend sur 12 000 Km² dont 6 300 Km² maritimes et 5 700 Km² terrestres, occupe la moitié orientale du Golfe d'Arguin. Cette lagune en mer ouverte est un écrin de régénération pour un très grand nombre de poissons et d'oiseaux ainsi que pour des raies, tortues, requins et mammifères marins. Il représente une halte de migration, un interface de communication entre les zones climatiques, climatiques, océaniques et biogéographiques de premier ordre.

Les populations Imraguen qui y habitent sont au nombre de 1500 individus regroupés en 9 villages côtiers dont les activités principales sont la pêche, pratiquée à pieds ou à lanche à voile, et l'élevage qu'ils pratiquent dans les pâturages saisonniers du désert côtier.

Statut du PNBA

Le PNBA est un établissement public à caractère administratif (EPA). Il est sous la tutelle directe du Secrétariat Général du Gouvernement.

L'administration du Parc dispose d'un siège à Nouakchott, d'un centre d'accueil et de réunion à Mamghar, d'une base de vie et d'accueil pour les scientifiques à

Iwik, de huit postes dans les villages et d'une antenne à Nouadhibou.

Le personnel du parc s'élève à 83 agents dont 38 sont sur le terrain en tant que chefs de poste, agent de conservation et aides et gardes communautaires.

Les objectifs du PNBA

La conservation de l'environnement naturel et le développement des populations, en l'occurrence : les Imraguen, sont les deux objectifs principaux poursuivis par le Parc. Ils sont si intimement liés qu'ils doivent être atteints l'un par l'autre.

Ainsi le Parc s'attache à surveiller son espace maritime contre les intrusions et bateaux de pêche de l'extérieur, et à faire appliquer par les populations les règles de pêche durable établies de manière participative.

Parallèlement, le Parc pour assurer le développement local des populations - nous dit son chargé de communication - appuie les activités coopératives villageoises en matière de construction navale, d'entretien de bateaux, en valorisation de produits de la pêche (poutargues, tichtar, huile...), gestion de campelements touristiques et amélioration des conditions de vie par implémentation d'unités de dessalement d'eau de mer.

Moyens et ressources du Parc

Conscient de l'intérêt qu'il pourrait tirer de la pérennisation du Parc pour la conservation de l'environnement du pays et de la planète, le gouvernement mauritanien lui alloue 400 Millions d'Ouguyas pour son fonctionnement et prend en charge les salaires de ses employés.

Les financements extérieurs ne sont pas moins importants ; Ils sont quelquefois deux ou trois fois plus élevés que ceux de l'intérieur en raison, notamment de leur diversité et de l'importance qu'ils accordent au site. Ils peuvent ainsi porter le budget du Parc à environ 1 milliard d'Ouguyas. Parmi ces bailleurs une place spéciale est occupée par la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA) qui assure, nous dit-on, l'essentiel des financements ; Parce qu'elle est spécialement créée pour aider le parc. C'est pourquoi le chef d'Etat mauritanien et le Directeur du Parc en sont membres d'office. Mais il faut mentionner aussi la France au travers de ses institutions étatiques ou associatives, l'UNESCO (centre du patrimoine mondial), l'UICN, WWF, l'Union Européenne et le PNUD. Enfin, le parc bénéficie, depuis quelques années, de nouveaux partenaires techniques et financiers dont on peut citer notamment l'Allemagne, l'Espagne et le Pays-Bas qui s'efforcent de cibler leurs efforts.

Il semble que le Canada, la Banque Mondiale et la Belgique aient manifesté aussi un intérêt pour la conservation et la pérennisation du Parc.

Plan d'action quinquennal 2005-2009

Depuis 2005 le parc s'efforce de concrétiser ce programme qui s'articule autour des 5 points suivants : la conservation de la biodiversité, la coordination et la recherche scientifique, le développement local, la communication et la valorisation et la gouvernance.

Bien que cela n'apparaisse pas dans cette énumération, on soutient au Parc que la conservation et la biodiversité constituent, avec le

développement harmonieux des populations, l'objectif primordial du Parc, pour lesquels l'ensemble des activités du plan de gestion concourent.

Pour l'essentiel, la stratégie de la conservation de la biodiversité consiste dans le renforcement de son système de surveillance maritime et terrestre et la délimitation du Parc pour rendre visibles ses contours, mieux guider les visiteurs, en rappeler leurs positions aux contrevenants.

On souligne que ce dispositif est assez efficace pour assurer la pérennisation des différents écosystèmes et paysages du Parc et leurs ressources marines et terrestres en vue de la préservation de la biodiversité de la régénération des milieux et des développements socio-économiques des populations résidentes (Imraguen).

Et, à en croire les informations obtenues auprès des responsables du Parc, il y a une réelle volonté d'impliquer les populations locales.

Dans ce domaine, la stratégie du Parc, du fait de l'importance des populations résidentes et du caractère patrimonial de leur culture maritime, l'amélioration de leur mode et de leurs conditions de vie sont déterminantes pour la gestion des questions d'ordre social, économique et de gouvernance surtout en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des règles de gestion interne au PNBA.

L'appui à la conception et la mise en œuvre de plan de développement locaux constitue, nous apprend t-on, la clé de la stratégie du Parc pour organiser les mesures du développement avec les structures locales, la commune de Mamghar et les services techniques de l'Etat. Cet appui s'inscrit dans une logique visant à renforcer les capacités d'autonomie économique et financière des populations résidentes.

Mais tout ceci relève de qu'on appelle habituellement les déclarations de bonnes intentions. Quels sont les projets réellement exécutés ou en voie d'être en faveur des populations et de la conservation de la biodiversité ?

Le PNBA entre les aspirations des Imraguen à la modernisation et la nécessité de préserver l'environnement.

Face aux nombreuses critiques soulevées par les Imraguen, notamment leur jeunesse, concernant l'insuffisance, à leurs yeux, de l'implication du PNBA dans une franche politique de développement social, économique et culturel des villages Imraguen, la Direction du Parc s'est bien obligée de clarifier ces objectifs.

En effet, du Directeur au chargé de communication, en passant par les différents cadres de l'Institution que nous avons interrogés, on rappelle que la vocation du parc est essentiellement la conservation de l'environnement et des ressources qu'il renferme et que l'investissement dans le développement local est motivé par le désir d'alléger la pression sur les ressources de la

mer. C'est pourquoi le parc inscrit son action dans le développement durable, notamment dans le domaine des infrastructures de base, non pas en initiant des nouveaux projets, mais en appuyant ceux qui sont avancés par les populations ou le gouvernement. C'est ainsi que le parc, dans le domaine de l'organisation des populations, a aidé les Imraguen à constituer des coopératives pour les artisans et des pêcheurs en faveur des 9 villages pour les aider en mieux gérer les ressources marines.

Il y a eu aussi des appuis à la Mairie de Mamghar en 2006 pour lui permettre de s'investir efficacement dans le domaine de la santé et de l'enseignement. Sans oublier des appuis au tourisme environnementale.. Il s'agit de la gestion des populations locales qui se trouvent à proximité des sites touristiques dans le but de les amener à respecter l'environnement et à développer la rentabilité en compensation à la réduction des activités de pêche.

Une politique de valorisation des endroits touristiques grâce à une meilleure gestion des ordures et à la formation a été aussi engagée par le PNBA. Cette formation intéresse la cuisine locale et le tourisme durable.

D'autres appuis concernant l'approvisionnement en eau de la population et des activités culturelles et sportif ont été aussi entamées par exemple la construction de 9 cases pour la transformation du poisson en tenant compte des conditions d'hygiène. En 2006, nous dit-on, il y eu la formation de 88 femmes dans ce domaine.

Les populations Imraguen ou du moins leurs représentants présent à l'atelier de concertation dans le PNBA à Agadir, les 10 et 11 juillet 2007, n'ont pas démenti la réalité de ces réalisations, mais les ont jugées insuffisantes, en tout cas largement en deçà de la perception qu'ils ont des moyens jugés énormes du PNBA.

Le PNBA peut-il faire plus ? Doit-il faire davantage on ne sait pas. Pour notre part nous pensons que les Imraguen ne perçoivent pas clairement la nécessité de certaines restrictions notamment l'usage de certains filets, la limitation de pêcher certaines espèces et de ne pas dépasser certaines quantités. Tandis que le PNBA, en raison des engagements internationaux qu'il a, au nom du pays, pris à l'égard de la communauté internationale, ne peut pas ne pas respecter certaines contraintes.

Dès lors, il nous paraît nécessaire d'engager une politique d'information et de sensibilisation pour que les Imraguen puissent prendre conscience de la nécessité de conserver ce patrimoine économique.

R'Chid Ould Mohamed

Dans le cadre de sa politique de concertation annuelle avec les populations Imraguen, le PNBA a organisé le 9ème Atelier de concertation à Agadir, le 10 et 11 juillet 2007.

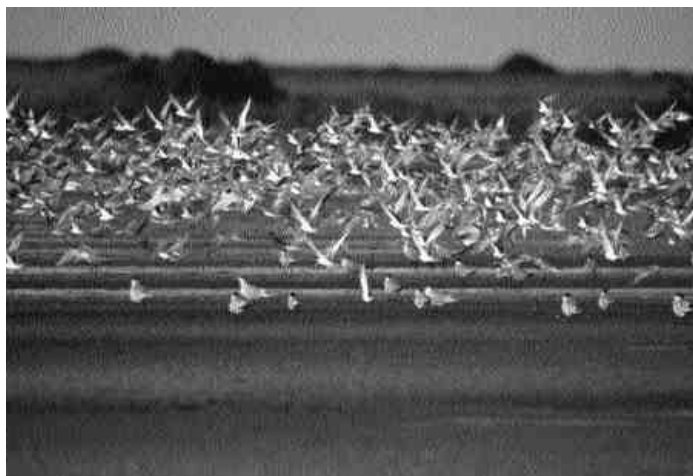
Cet atelier a vu la présence du Directeur du PNBA et de ses principaux conseillers, des partenaires institutionnels et financiers, des représentants des 9 villages Imraguen, de l'administration locale, notamment le Hakem de Mamghar et certaines ONG.

Il est marqué par l'adoption d'une nouvelle réforme administrative centrée sur la décentralisation. Celle-ci est présentée comme la conséquence de la centralisation imposée par l'Etat qui s'est déchargé ainsi des besoins courants (écoles, eau, marchés, jeunesse ...) qui passent entre les mains des structures municipales.

Le PNBA s'est ainsi engagé à prendre un certains nombre de mesures allant dans le sens de cette nouvelle orientation.

- la modernisation des villages sans porter préjudice à l'environnement. e plan d'aménagement doit ainsi participer au développement du site en rompant l'isolement au moins des villages, les uns par rapport aux autres grâce au développement des Moyens de transport entre eux.
- Le tourisme doit attirer davantage dans le nouveau dispositif prévu pour faire connaître la culture Imraguen
- Clarifier les conflits compétence qui opposent souvent le PNBA au Ministère de la pêche.
- Affecter 20 ou 25 % des amendes aux Imraguen.
- Augmentation des représentants : en plus du préfet, il y aura un représentant élu par les populations pour les représenter au conseil administratif.
- La mise en place d'une nouvelle politique de crédit et de financement.

R'Chid Ould Mohamed



Représentants des Imraguen



Humeur

Quelle était verte mon oasis !

Je n'évoquerai pas ici la vie dans les villes, mais plutôt celle des oasis de l'Assaba, à l'Adrar, ou passant par le taguant charmant.

Ces Oueds n'ont pas tout à fait perdu leurs charmes d'antan, fait de beauté, de frugalité et de quiétude qui avaient rendu célèbres leurs vertus thérapeutiques prodigieuses.

Car aux vacarmes des grosses cylindrées, aux parfums suaves et aux effluves citadines, je préfère et de loin l'exotisme des palmeraies des confins, que le modèle stéréotype n'a pas tout à fait bousculé.

On peut y contempler encore, à l'aube diaphane une fresque verdâtre et un tableau minéral fait de couleur bleu et ocre savamment dégradé.

Ici M'Haireth, une oasis qui serpente l'oued étroit, par endroits, défient les lois de la nature, en poussant à même la roche, la tête plongeant dans le vide.

Là Timinit, la solitaire, Toungad, un bouquet vert qui vous conduit plus bas à Tergit, une oasis baignée par une source pérenne spectaculaire, dans un monde minéral qui évoque, à première vue, une sécheresse mortelle.

Les visiteurs y ont le choix de grimper l'escarpement abrupt pour atteindre la source vive au sommet ou cueillir les dattes fraîches à même les palmiers ou encore se détendre à la symphonie des deux sources ponctuées par le bruit discret des grosses gouttes qui ruissellent des parties supérieures des cavernes tout le long d'extraordinaires stalactites.

Et que dire de Legléittat, de tawaz, de Terwen, de Teyorett, d'El Meddah l'oued somptueux où les puits se font puiser à la surface du sol, et de bien d'autres, les uns plus pittoresques que les autres ?

La nuit tombante, et comme pour envelopper le silence absolu, des



mélopées lancinantes montent au ciel constellés.

Le jour, à l'ombre des palmiers touffus de Toungad jouent au srand, sorte de jeu d'échec et de damier, tracé à même le sable lumineux, tout en se taquinant, parfois méchamment.

Un vieillard centenaire, à qui lui demandait s'il a été à Atar, répondait qu'il n'est jamais allé à l'étranger. Un autre, aux prises avec d'autres, à propos de la puissance de la Russie et de l'Amérique jure que les américains sont bien les plus puissants puisqu'ils ont inventé le grillage.

Ailleurs un septuagénaire arguait que les régions du pays sont bien trop nombreuses et que les frontières émirales traditionnelles limitaient naturellement leurs territoires. Il évoque l'intelligence de l'Emir de l'Adrar qui avait suggéré aux français de délimiter le taguant de l'Adrar par la ligne qui sépare les corbeaux noirs des corbeaux tachetés. Quelqu'un lui répondit que ses ancêtres délimitaient les régions du pays sur la base des préparations culinaires.

Un jeune répondit en disant que Ould daddah est pertinent en désignant les régions par des chiffres pour enrayer les velléités. Toutes ces discussions vagues et surannées me plongent aujourd'hui dans une réflexion profonde quand j'entends parler d'une éventuelle délimitation.

Certains regrettent qu'on n'impose plus aux grimpeurs de palmier la corvée qui consistait à s'emplier la bouche à la montée et de la restituer à la descente, preuve que tout s'était passé dans l'ordre. Et pour parer, en quelque sorte à cette tentation physiologique qui consiste à ingurgiter tous ce qui vous tombe sous la main. " c'est dommage, déclare un joueur, que l'Etat n'ait pas imposé cette méthode pragmatique arriérée mais combien efficace de nos jours aux ministres et aux institutions ".

Un autre se dit étonné par le manque de cohérence de politique centrale qui financent des palmiers là où il n'en n'existe pas et qui négligent les dattiers productifs et rentables. Quelqu'un chuchotait à qui voulait l'entendre que le plus beau palmier du pays se pavane, comme pour conjurer le mal qui dévaste les dattiers, sur le fronton d'une grande institution qui œuvre dans le domaine sans relâche.

On lui répondit que les anciens, pour conjurer le mauvais sort jeté au palmier, accrochaient des cranes décharnées aux palmes des sujets les plus beaux ou les plus fructueux.

Le champion lança " sa pièce " au loin en marmonnant qu'il vaut mieux accrocher au grand crane décharnée sur notre pays pour conjurer le mauvais sort qui fuse de toute part.

Mohamed El Hacem

Brèves

Profil environnemental de la Mauritanie

D'abord, nous avons été ravi d'assister au compte rendu du profil environnemental de la Mauritanie commandé par l'Union Européenne.

Deux experts environnementaux ont abattu un travail titanesque pour résumer les problèmes environnementaux qui touchent (et vont toucher) la Mauritanie. Leur rapport final (disponible sur notre site Internet www.ong-arbre.org) met en évidence l'urgence qu'il y a à renforcer notre nouveau ministère de l'environnement et à insister auprès des bailleurs de fonds pour que l'environnement devienne enfin un secteur de concentration.

Don de l'UE

L'ONG Arbre tient à remercier l'Union Européenne pour le don de deux téléphones portables et d'un ordinateur portable. Ce matériel, remis aux ONG pour les récompenser de leurs efforts dans le cadre du processus électoral, va permettre d'améliorer nos conditions de travail et notre accès à l'information.

Scandaleux !

L'ONG Arbre vient de subir un cambriolage honteux dans la nuit du 8 juillet. Trois ordinateurs sur les quatre que possédaient l'association ont été volés. Les voleurs nous paraissent doublement condamnables, puisque non contents de ne pas respecter le bien d'autrui, ils ont également jugé bon de s'attaquer à une petite organisation qui travaille pour venir en aide aux pauvres. Cet acte de malveillance est une catastrophe pour l'association qui avait mis 5 ans à réunir " cette fortune numérique " indispensable au bon déroulement de nos activités. Toutes nos bases de données, la mémoire associative et tous nos documents de projets se sont envolés. Le journal Teydouma que vous tenez entre les mains a été réalisé dans des conditions minimales avec notre dernier ordinateur vieux de 15 ans. C'est un sérieux coup de frein pour l'association mais notre volonté demeure malgré les problèmes !

Deforestation : A qui profite le crime ?

Imaginez un instant que nous continuions à couper et brûler nos forêts au même rythme qu'aujourd'hui. Que restera-t-il dans vingt ans ?

Imaginez un instant que les lois et décrets d'application du code forestier mis en place ne soit pas respecté encore pendant quelques années.

Imaginez un instant que vos enfants expliqueront peut-être aux leurs qu'ici, avant le désert, il y avait de belles et grandes forêts. On pouvait y voir des espèces animales (gazelles, hyènes, chacal, Toucan, phacochères, singes rouges, léopard...) ainsi que des essences rares (baobabs, fromagers, acacias, bougainvillier, jujubier...). On pouvait même y fabriquer du miel tant il y avait de fleurs... Mais tu ne connaîtra jamais cela mon enfant. Car les hommes ont tout détruit, le désert à tout avalé. ! "

Ce serait triste quand même de ne pas léguer ces belles forêts aux générations futures. Car les mots ci-dessus ne sont malheureusement pas impossibles. Si nous ne faisons rien de mieux ou de plus qu'aujourd'hui les forêts du sud du pays disparaîtront d'ici une vingtaine d'années.

15 000 Stades de football de forêt disparaissent chaque année en Mauritanie

Le problème est simple. Comme l'ont très bien expliqué les deux experts environnementaux lors de la restitution du profil environnemental commandé par l'Union Européenne : " la demande mauritanienne en bois-énergie (bois et charbon de bois) est estimée à 1,3 millions de m³ équivalent bois par an. Elle est 2,3 fois plus élevée que la productivité annuelle de l'ensemble des formations forestières actuelles du pays et plus de 10 fois que celle des ressources forestières réellement accessibles ". En bref, on coupe chaque année 10 fois plus de forêt qu'il n'en faudrait pour qu'elle se renouvelle.

"A l'heure actuelle, on estime à 2,5% / an la perte du couvert fores-

tier et les zones traditionnellement boisées, incluant les forêts classées, sont fortement dégradées. En plus de la consommation nationale, le charbon du bois fait l'objet d'une exportation vers les pays voisins. La substitution aux combustibles forestiers (gaz butane, énergies alternatives, électrification rurale) n'a pas encore eu d'impact significatif et la gestion durable des ressources en bois-énergie constitue un principal



enjeu environnemental/énergétique du pays."

Les experts ont mis là le doigt sur un problème très épineux. En effet, officiellement il est interdit en Mauritanie de couper du bois vert pour le transformer en charbon. Or une simple visite de routine dans ce qui reste des forêts de Keur Mour ou de Gani nous prouve bien que les charbonniers se permettent d'abattre des arbres. On peut regretter que les contrôles soient trop rares, les populations trop impuissantes face aux pilleurs. Mais il faut dire également qu'il y a une incohérence dans la loi mauritanienne. Car comment les charbonniers pourraient-ils répondre aux besoins importants de charbon (notamment de Nouakchott) sans abattre de jeunes arbres ? Il est indéniable que la demande de charbon est toujours aussi forte et que les habitudes des ménages tardent à se transformer (Le bois représente 87% de la consommation contre 9% pour le gaz butane, 3,4% pour l'électricité. Par ailleurs, le Mali et le Sénégal sont très largement en

avance quant à l'utilisation de foyers améliorés qui économisent le bois et reviennent moins chers aux ménages !).

On condamne les charbonniers mais le peuple demande du charbon !

Après tout les charbonniers ne font que répondre aux besoins de la population. Et aussi intense que

qu'ils se font de leurs métiers. Car après tout, où iront-ils lorsque tout sera coupé ? Seront-ils obligés de cesser leur activité et de faire commerce d'autres denrées périssables ?

N'auraient-ils pas été plus malin de gérer leurs affaires sur le long terme, de s'organiser entre charbonniers et avec l'Etat pour exploiter de manière durable des périmètres appropriés ?

En fait, il faudrait que les charbonniers deviennent entrepreneurs plutôt que de rester de simples commerçants sans scrupules, des pilleurs !

Toujours est-il que l'avenir des forêts mauritaniennes est fortement compromis. Nous nous sommes demandés " A qui profite le crime ? ". Nous aurions pu également nous demander " Où iront les habitants du Sud quand les forêts auront disparu ? " Car la forêt nourrit, chauffe, donne du travail et des activités, protège les sols, protège...

Ils s'en iront, bien sûr !

Certains viendront grossir les rangs de villes toujours plus grandes et étouffées, d'autres tenteront l'aventure et voudront partir vers l'Europe, d'autres partiront simplement, désœuvrés, traverseront le fleuve Sénégal pour se retrouver exilés dans un pays qui n'est pas le leur. A peine auront-ils eu le temps de devenir des citoyens mauritaniens...

Nicolas Perrin

Devenez sponsor de Teydouma !

N'oubliez pas que vous pouvez acheter des encarts publicitaires dont la taille est libre pour figurer parmi les protecteurs de l'environnement mauritanien !

Pour cela, prenez contact avec la Rédaction :
Tél : 641 41 74 ou 633 01 56



Actualités de l'Association La page de l'Arbre

l'arbre

Ce mois-ci encore l'ONG ARBRE s'est retrouvée sur plusieurs fronts.

Visite de journalistes étrangers

Nous avons eu l'agréable surprise de recevoir la visite d'une délégation de journalistes étrangers (voir photo). En effet, dans le cadre d'un projet mené conjointement par le PNUD et la ville de Genève " Média 21 ".

Des journalistes environnementalistes se sont déplacés dans un pays secoué par le réchauffement clima-

tique. Ainsi avons-nous pu échanger nos points de vue et nos méthodes de travail avec trois journalistes (un Bengali, un Chinois et une Kényanne). Cela nous a permis de nous mettre d'accord sur le fait que partout dans le monde, l'environnement devient une thématique essentielle et que la presse spécialisée est une des initiatives qui permet de développer la conscience environnementale des citoyens (et notamment des décideurs !). Le REJEM (Réseau des Journalistes de l'Environnement en Mauritanie) est donc à présent recensé par le projet Média 21 et nous espérons qu'il s'agit là du début d'une longue collaboration.



Deux projets de l'Arbre financés par la FIBA

En ce qui concerne les activités de l'association, le mois de juin a été consacré à la recherche de nouveaux partenaires et de financement. Beaucoup ont été rencontrés et nous avons le plaisir d'annoncer que deux de nos projets ont été retenus par la Fédération Internationale du Banc d'Arguin (FIBA). Le début des activités est prévu pour Juillet 2007 et nous aurons l'occasion de revenir sur ces deux projets dans les prochains numéros.

La chasse aux ADC

Ce mois a également été consacré à " la chasse aux ADC " (Association de développement Communautaire). Malheureusement, cette chasse s'est révélée infructueuse. Le PDRC (Projet de Développement Rural Communautaire) a pour mission d'aider à l'organisation et au développement du monde rural à travers des diagnostics villageois et des programmes d'investissements, en collaboration avec des organisations locales. Mais il semble que certains Chargé de programme du PDRC attribuent les

contrats à leurs propres Ong et bureaux d'études plutôt que de faire jouer la neutralité associative et les compétences.

Nous avons enfin pris le temps de redéfinir une stratégie pour les axes d'interventions et les projets futurs de l'association. Décision a donc été prise que l'ONG allait concentrer ses activités autour de la protection de l'environnement et du développement local. Car nous pensons qu'il est temps, si nous voulons obtenir des résultats significatifs et durables, de se spécialiser dans un domaine de prédilection plutôt que de courir plusieurs lièvres à la fois ! A bon entendeur...

TEYDOUMA

MENSUEL GRATUIT
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT
Révisé n° 135 du
21/11/1999/DALP/MIPT

ÉDITÉ PAR
L'ONG ASSOCIATION DE L'ARBRE
TÉL. 525 24 93 -
MOBILE : 633 01 56 & 641 41 74
B.P. 4059 - FAX : 525 67 11
E-MAIL : teydouma@ong-arbre.org
Site web : www.ong-arbre.org

DIRECTEUR DE PUBLICATION
EL HASSEN
ABDALLAHI SEMANE

RÉDACTEUR EN CHEF
SID AHMED OULD MOUNNATT

COLLABORATEURS
BA AMADOU
EL HASSEN NECH
MOHAMED R'CHID
SIDI OULD BOBBA
PERRIN NICOLAS
OUMAR OULD MATAALLA
VALLAIS HELENE

*En collaboration
avec le Réseau des Journalistes de
l'Environnement en Mauritanie
(REJEM)*

CORRESPONDANTS
NOUADHIBOU : AIDAHY
OULD SALECK
TÉL. : 646 18 42
ZOUERATTE : SIDI OULD
MOHAMED OULD BOBBA
TÉL 675 64 77 & 664 67 69
ROSSO : DJIGO ABOUBAKRY
TÉL. 644 00 73
ALEG : NENE CISSE
Tél 631 67 30 & 641 26 99
AKJOUJ : MOHAMED LEMINE
LEDICK TÉL : 661 11 63

PAO :
TEYDOUMA

IMPRESSION :
Imprimerie Nationale

Bulletin d'abonnement au journal TEYDOUMA

Nom de l'organisation : _____

Personne référente : _____

Type d'organisation :

- Association Institution internationale Autres _____
 Particulier Institution nationale

OUI nous désirons nous abonner au journal TEYDOUMA, le mensuel de l'environnement

- 1 AN, 12 numéros
 2 ANS, 24 numéros
autres _____

Le montant de l'abonnement n'est pas un prix fixe et dépend du type d'organisation

Indiquez ci-après le montant auquel vous souhaitez vous abonner : _____ UM

Vous préférez payer :

- en espèces
- par chèque à l'ordre de TEYDOUMA
- par virement bancaire (BCI, COMPTE N°00064510287, CODE SWIFT : COLIMRMR)

Nouakchott, le/...../.....

Signature :